



Accueillir
Comprendre
Écouter
Accompagner
Proposer



Foyer La Villa
21 23 chemin St pierre
57180 TERVILLE

Date de publication : 15/12/18

ANIMATEUR 2EME CATEGORIE (H/F)

A pourvoir à compter du :

01/02/19

Type de contrat :

CDI

Temps de travail :

35h/semaine

Classification :

Animateur 2^{ème} catégorie
(coefficient de base 421)

Rémunération :

Selon CCNT 1966

Date limite de candidature :

10/01/19

Mercl d'adresser lettre de motivation
et CV à l'attention de la Direction :

Amar MAIMOUN

Foyer La Villa
21 23 chemin St Pierre
57180 TERVILLE

Adresse mail

foyers.apel@wanadoo.fr

1. Missions

- Participer aux actes et activités de la vie quotidienne des résidents (hygiène, sécurité, confort, accompagnement)
- Conduire des actions socio-éducatives individuelles ou collectives au sein d'une équipe
- Participer à l'élaboration et à la réalisation des projets individuels
- Travail en partenariat avec les Familles, les ESAT, les organismes de Tutelle

2. Compétences requises

- Connaissance du handicap, des techniques d'animation, des troubles du comportement et de l'accompagnement de la personne handicapée ainsi que les lois encadrant le secteur médico-social
- Identifier les besoins et évaluer les demandes pour proposer des activités adaptées
- Travailler en équipe, rédiger des comptes rendus et des projets
- Faire preuve de tolérance, respect, rigueur, empathie et esprit d'équipe
- Compétences Informatiques obligatoires

3. Conditions d'accès

Pour accéder à la fonction d'animateur 2^{de} catégorie, il est nécessaire d'être titulaire d'un diplôme d'état de moniteur éducateur ou de technicien de l'intervention sociale ou familiale.

Amar MAIMOUN, Directeur

Sophie Touati, DRH